

**REDUSO (PHASE II)**

**RENFORCEMENT DE LA DURABILITE SOCIALE  
ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES  
DANS LES ZONES ARIDES d'AFRIQUE DE L'OUEST**



*Document de projet : 2005-2008*

Jun 2004

**Sigles et abréviations**

- BRAO : Bureau Régional Afrique de l'Ouest
- CCD : Convention des Nations Unies de lutte Contre la Désertification
- CILSS : Comité Inter-Etat de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
- DSO : Durabilité Sociale
- GRN : Gestion des Ressources Naturelles
- LCD : Lutte Contre la Désertification
- NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
- ONC : Organisme National de Coordination de la mise en œuvre de la CCD
- OP : Organisation Paysanne
- PAN : Plan d'Action National
- PASR : Plan d'Action Sous Régional
- REDUSO : Renforcement de la Durabilité Sociale
- TDR : Termes de Référence
- UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest africaine
- UICN : Union mondiale pour la nature



## TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION .....	5
II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....	6
III. DESCRIPTION DU PROJET REDUSO (phase II) .....	7
3.1 Objectifs, Résultats attendus et activités .....	7
3.2 Démarche et stratégie du Projet.....	8
3.2.1 Résultat 1 : Les outils d'analyse de la DSO ... mis disposition des acteurs .....	8
3.2.2 Résultat 2 : La démarche et les outils de DSO ... sont appliqués dans les politiques et projets .....	9
3.2.3 Résultat 3 : Le projet est géré de façon efficiente .....	13
IV. LES PROMOTEURS DU PROJET .....	13
4.1 L'UICN – BRAO .....	13
4.2 Le CILSS .....	14
4.3 L'UEMOA.....	14
V. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET .....	15
5.1 La zone d'intervention.....	15
5.2 Dispositif Institutionnel .....	15
5.3 Rôles et Responsabilités des partenaires .....	16
VI. IMPACTS ATTENDUS DU PROJET .....	18
VII. COUT DU PROJET .....	20
VIII. SUIVI ET EVALUATION .....	21
IX. RISQUES /HYPOTHESES .....	21
ANNEXES .....	22



## FICHE SYNOPTIQUE DU PROJET REDUSO

Titre	<b>DURABILITE SOCIALE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES EN AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
Porteurs du Projet	UICN-BRAO ; CILSS ; UEMOA	
Bénéficiaires	Etats membres de l'UEMOA, Membres et partenaires UICN, réseaux CILSS, Techniciens et décideurs des ONC, projets et programmes LCD et GRN, Communautés à la base, ONG	
Durée	3 ans	
Objectif à long terme	Amélioration des systèmes de conservation et de gestion des ressources naturelles selon des principes d'équité et de responsabilité et dans une perspective d'allègement de la pauvreté.	
Objectif général	La durabilité sociale devient une dimension essentielle des politiques, stratégies, projets et programmes de lutte contre la désertification, de gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.	
Résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les outils d'analyse de la DSO adaptés au contexte des zones arides, semi-arides et sub-humides sont mis à la disposition des acteurs impliqués dans la GRN</li> <li>✓ La démarche et les outils de DSO développés dans le cadre du REDUSO 1 sont appliqués dans les politiques nationales et régionales, les projets et programmes.</li> <li>✓ Le projet est géré de façon efficiente</li> </ul>	
Activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérimenter des pratiques et des outils de la DSO aux niveaux des actions de LCD : Analyse, intervention, suivi</li> <li>✓ Capitaliser et Suivre la DSO dans les politiques, projets et programmes de LCD, GRN en Afrique de l'Ouest</li> <li>✓ Développer le Plaidoyer et le lobbying auprès de tous les groupes d'acteurs : ONC et autres structures nationales, Institutions régionales, projets, organisations de la Société Civile</li> <li>✓ Mettre en œuvre et gérer le Projet</li> </ul>	
Coût Total de la requête	<b>Total : 1 799 977 €</b>	
	Répartition par activités	Répartition annuelle
	Activité 1 : <b>644 360 €</b>	An 1 : <b>603 687 €</b>
	Activité 2 : <b>347 345 €</b>	An 2 : <b>642 974 €</b>
Activité 3 : <b>315 405 €</b>	An 3 : <b>533 316 €</b>	
Activité 4 : <b>492 867 €</b>		



## I. INTRODUCTION

Adoptée en 1994 à Paris, la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification (CCD) représente l'une des trois grandes conventions environnementales issues des concertations de RIO. La CCD qui est entrée en vigueur le 26 décembre 1996, se veut un cadre juridiquement contraignant qui impose aux parties signataires de créer les conditions appropriées permettant aux populations locales, vivant dans les zones arides, semi-arides et sub-humides, de mettre fin par elles-mêmes au processus de dégradation des terres. La CCD marque une orientation claire pour que les Parties Prenantes ne s'en tiennent pas, uniquement, aux aspects biophysiques et économiques dans leurs initiatives mais qu'elles accordent, également, une place importante à la dimension sociale pour rechercher une véritable appropriation des actions de lutte contre la désertification par les acteurs locaux.

C'est en application de ce principe de la CCD que l'UICN, en Afrique de l'Ouest, a conçu et mis en œuvre, avec l'appui de la Coopération allemande (BMZ), le Projet REDUSO «Renforcement de la Durabilité Sociale des actions LCD. Ce projet vise à « amener l'UICN, ses membres et ses partenaires à, davantage, tenir compte de l'objectif d'appropriation par les populations locales des actions de prévention de la désertification, de réhabilitation et de restauration des terres dégradées. Près de 300 praticiens de la LCD, dans 8 pays d'Afrique de l'Ouest<sup>1</sup>, ont participé aux sessions de formation organisées par l'UICN dans le cadre du projet REDUSO. Il s'agissait de représentants d'Organisations Intergouvernementales, comme le CILSS, des Organisations Non Gouvernementales (ONG), des Organes Nationaux de Coordinations (ONC) ou points focaux de la CCD, des services gouvernementaux, des Universités, des Institutions de Recherche, des Organisations Paysannes et des Communautés à la base. Ces sessions ont été un bon cadre de concertation et d'échanges d'expériences vécues et un espace où les participants se sont informés mutuellement sur certaines méthodes et techniques des sciences sociales adaptées pour valoriser les savoirs et savoir-faire locaux et mieux impliquer les populations dans la mise en œuvre de la Convention internationale sur la lutte Contre la Désertification (CCD).

En plus des sessions de formation, le REDUSO a publié un manuel de réflexion sur les pratiques qui favorisent une meilleure intégration de la dimension sociale dans les actions de LCD et GRN. Malheureusement, ce manuel qui n'a été publié que deux mois avant la clôture du projet n'a pas pu être valorisé comme il se devrait. Si les bénéficiaires ont pu s'enquérir à l'occasion des sessions de formation, de démarches et de certains outils favorisant la durabilité sociale de leurs actions, ils ont exprimé le souhait de pouvoir disposer de directives opérationnelles simples pour pouvoir concrètement favoriser la mise en œuvre de la DSO dans leurs projets et programmes.

L'évaluation finale conduite, en octobre 2003, a révélé que le Projet a contribué à éveiller les consciences des acteurs impliqués sur l'importance d'une prise en compte de la dimension sociale (rechercher l'appropriation par les acteurs locaux) pour pérenniser les investissements de lutte contre la désertification.

Tenant compte de l'attente importante de ses membres et partenaires, l'UICN-BRAO a décidé d'élaborer la présente requête de financement pour une deuxième phase du projet REDUSO. L'objet du présent document est de décrire la nouvelle phase du Projet REDUSO.

---

<sup>1</sup> Guinée Bissau, Mauritanie, Sénégal, Burkina, Mali, Niger, Ghana, Nigeria

## II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'implication des populations dans la gestion des ressources naturelles est devenue une préoccupation majeure de la plupart des conventions et accords environnementaux ou de développement durable. Pour la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification (CCD), adoptée en 1994 à Paris, l'enjeu principal est d'aider les populations touchées à développer des systèmes de production qui leur garantissent un développement durable. A ce titre, elle a été reconnue, à l'occasion du sommet de Johannesburg (2002), comme un outil pertinent de promotion du développement durable dans les pays touchés par la désertification et la sécheresse. La CCD énonce un certain nombre de directives, qui s'apparentent aux principes du Développement Durable dans les zones sèches, et encourage les pays touchés signataires à « *créer un "environnement porteur" susceptible de permettre aux populations locales elles-mêmes de mettre fin à ce processus de dégradation des terres. La création de cet environnement porteur nécessite des changements politiquement délicats comme la décentralisation accrue du pouvoir de décision, l'amélioration des régimes fonciers, et l'attribution d'un réel pouvoir aux femmes, aux cultivateurs et aux éleveurs* ». (source : Secrétariat de la CCD. Fiche de présentation de la CCD).

Si la participation des populations dans la gestion des ressources naturelles est devenue une préoccupation majeure des parties prenantes dans la mise en œuvre de la CCD, l'application de ce précepte sur le terrain demeure ambiguë. Ainsi, les projets affichent, encore, régulièrement une participation de façade qui ne satisfait pas un grand nombre d'acteurs et ne parviennent pas à l'appropriation par les exploitants des terres des actions de lutte contre la désertification.

C'est dans ce contexte que l'UICN a lancé, en 1999, le projet "Renforcer la Durabilité Sociale des actions de lutte contre la désertification" (REDUSO) avec l'appui de la Coopération allemande (BMZ) pour faire de l'appropriation des actions, un objectif essentiel des projets et programmes de lutte contre la désertification menés dans la sous-région.

L'évaluation de la première phase a fait ressortir que le REDUSO a permis :

- ✓ D'analyser les approches actuelles de lutte contre la désertification et de relancer la réflexion sur le concept de durabilité sociale des projets au niveau d'un grand nombre d'acteurs (personnel de projets, de services techniques, d'ONG, d'OP, universitaires...).
- ✓ D'identifier des expériences réussies susceptibles de servir d'exemple
- ✓ De publier un manuel de réflexion pour les techniciens et les concepteurs, qui propose un certain nombre de démarches et d'outils à mettre en œuvre pour promouvoir la durabilité sociale des actions de lutte contre la désertification.
- ✓ De mettre en évidence la nécessité de promouvoir les approches favorisant la responsabilisation réelle des acteurs de terrain à tous les niveaux des cycles de projet/programme
- ✓ De susciter chez de nombreux partenaires à travers l'Afrique de l'Ouest (réseaux, institutions nationales et sous-régionales, gestionnaires de projets...) le besoin d'élargir l'éventail de leurs préoccupations et d'améliorer leurs méthodes de travail.

Cependant à la fin de sa première phase en décembre 2003, le projet REDUSO n'a pas été en mesure :

- ✓ de valoriser le contenu du manuel de réflexion



- ✓ d'expérimenter la mise en œuvre de ces démarches et de ces outils dans le cadre de la lutte contre la désertification, ce qui en limite fortement le caractère opérationnel et la diffusion dans les projets et les politiques.

Dans la première phase, le projet REDUSO a induit des changements de comportements des partenaires et membres de l'UICN en les sensibilisant aux concepts des sciences sociales et à une lecture approfondie des principes de la CCD qui prône une responsabilisation et une participation effective des populations. Cependant, il est indispensable de poursuivre les efforts dans une deuxième phase en vue d'accompagner les partenaires et membres de l'UICN dans l'opérationnalisation des pratiques simples et adaptés au contexte de l'Afrique de l'Ouest, identifiées au cours de la première phase, capitalisées dans le manuel de réflexion, et qui favorisent l'appropriation des actions de LCD et de GRN par les populations locales. Il s'agit, notamment, de la recherche-action locale, de la gestion alternative des conflits, du développement organisationnel, de l'apprentissage par l'action, de la concertation et la négociation. Ces pratiques, une fois affinées dans le processus de la recherche-action, feront l'objet d'une capitalisation et nourriront les activités de formation et de lobbying au niveau national et régional.

C'est pour ces raisons que l'UICN propose une nouvelle phase du projet REDUSO, élaborée en étroite collaboration avec le CILSS et l'UEMOA. Au cours de cette nouvelle phase du REDUSO, l'UICN travaillera avec ses partenaires CILSS et UEMOA pour étendre la démarche aux politiques nationales et régionales mais également aux projets et programmes de développement local, de sécurité alimentaire, de préservation des forêts et de la biodiversité et de manière plus générale de réduction de la pauvreté. Il s'agit pour ce consortium de partenaires de faire la promotion d'une démarche sociale favorisant une plus grande pérennisation des investissements dans la LCD et la GRN en Afrique de l'Ouest.

### III. DESCRIPTION DU PROJET REDUSO (phase II)

#### 3.1 Objectifs, Résultats attendus et activités

##### *Objectif à long terme :*

Amélioration des systèmes de conservation et de gestion des ressources naturelles selon des principes d'équité et de responsabilité et dans une perspective d'allègement de la pauvreté.

##### *Objectif du Projet :*

La durabilité sociale devient une dimension essentielle des politiques, stratégies, projets et programme de lutte contre la désertification, de gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.

##### *Résultats attendus*

- 1 Les outils d'analyse de la DSO adaptés au contexte des zones arides, semi-arides et sub-humides sont mis à la disposition des acteurs impliqués dans la GRN
- 2 La démarche et les outils de DSO sont appliqués dans les politiques nationales et régionales, les projets et programme
- 3 Le projet est géré de façon efficiente



### *Activités à mettre en œuvre :*

Les activités qui seront menées par le projet à tous les niveaux d'intervention (local, national et régional) devraient s'inscrire dans une démarche de recherche-action basée sur des analyses-diagnostic, la sensibilisation, le plaidoyer auprès des différents groupes d'acteurs et l'analyse et la capitalisation des évolutions observées dans la prise en compte de la durabilité sociale. Elles se résument de la façon suivante :

- i. Recherche-action , expérimentation des pratiques et des outils de la DSO aux niveaux local, national et régional : Analyse, intervention, suivi
- ii. Capitalisation et Suivi de la DSO dans les politiques, projets et programmes de LCD, GRN en Afrique de l'Ouest
- iii. Plaidoyer et lobbying auprès de tous les groupes d'acteurs : ONC et autres structures nationales, projets, Institutions régionales, Société Civile
- iv. Mise en œuvre et gestion du Projet

### **3.2 Démarche et stratégie du Projet**

Le projet sera mis en œuvre à travers un système de partenariat à deux dimensions : i) au niveau local avec les points focaux de la CCD et les projets de LCD et GRN en cours d'exécution, ii) au niveau régional à travers un partage de rôle et de responsabilités entre les différents porteurs de projet.

Au plan opérationnel, la stratégie du Projet REDUSO reposera sur une intervention au niveau de sites identifiés avec les membres et partenaires de l'UICN, du CILSS et de l'UEMOA. Le projet procédera à la capitalisation des expériences en cours et le suivi de l'évolution de la prise en compte de la dimension sociale dans les projets partenaires, mais également dans les politiques de LCD et de GRN en Afrique de l'Ouest, le lobbying et plaidoyer aux niveaux national et régional.

#### ***3.2.1 Résultat 1 : Les outils d'analyse de la DSO adaptés au contexte des zones arides, semi-arides et sub-humides sont mis à la disposition des acteurs impliqués dans la GRN***

L'intervention du REDUSO sera basée essentiellement sur la recherche-action. Auprès des projets partenaires, le REDUSO procédera à l'analyse de la situation, des séances de formation et des missions d'appui- conseil périodiques pour tous les groupes d'acteurs concernés par les actions du projet (agents du projet, populations locales, services techniques). Pour l'analyse de la situation, il s'agira de procéder à un état des lieux des mesures prises par le projet et d'en mesurer les effets et/ou impacts (analyse de la perception des différents acteurs vis à vis de ces investissements : l'évaluation tentera de juger du niveau d'appropriation de ces investissements). Des critères d'analyse de la durabilité sociale seront définis, en commun accord, avec les partenaires du projet.

L'analyse de la situation devra permettre d'identifier des actions pour renforcer ou corriger la démarche du projet-partenaire, en matière de durabilité sociale. La mise en œuvre de ces actions planifiées fera l'objet de supervision et d'évaluation périodique de la part des partenaires concernés. A travers cette série d'évaluation et de supervision, il s'agira de vérifier non seulement la pertinence et l'applicabilité des mesures préconisées, mais également, de s'enquérir sur leurs effets.

Dans le cadre de cet accompagnement, le REDUSO prendra en charge la rémunération de son personnel permanent ou contractuel assurant cette mission d'appui-conseil. L'institution collaboratrice, en retour prendra en charge les déplacements de terrain, la mobilisation des acteurs, la collecte des données et informations et toutes les rencontres internes d'information, d'évaluation ou de restitution de la mission de prestation. La répartition des charges de la prestation se fera d'accord partie. Elle pourra être modulée pour les ONG, OP et autres groupes de la société civile.

Les produits issus de ce processus d'accompagnement de longue durée serviront aux formations et autres appuis-conseils. Ils seront également utilisés dans le processus de capitalisation et d'échange d'expériences.

Les interventions du REDUSO au niveau local consisteront en :

- L'identification des projets partenaires.
- L'établissement d'un partenariat contractualisé pour une durée de 1 à 2 ans renouvelable d'accord partie et/ou tacite reconduction
- L'élaboration conjointe des TDR de l'analyse préliminaire avec critères, et méthodes d'analyse
- L'analyse préliminaire de la DSO (Document de projet, enquêtes de terrain, interview ...) – Identification des points forts et faibles, des contraintes et des opportunités – Identification participative des mesures correctives
- L'établissement d'un plan d'application des mesures et d'un mécanisme de supervision, suivi et évaluation
- Le Suivi et l'évaluation du plan de mise en œuvre – analyse conjointe et participative des progrès et des facteurs d'influence –
- L'analyse des leçons tirées de la démarche et des outils : pertinence, applicabilité, reproductibilité à une échelle plus grande au sein du Projet et intérêt,

### ***3.2.2 Résultat 2 : La démarche et les outils de DSO développés dans le cadre du REDUSO 1 sont appliqués dans les politiques nationales et régionales, les projets et programmes***

Le projet espère atteindre le résultat 2 à travers la mise en œuvre de types d'activités :

#### 3.2.2.1 Suivi et Capitalisation

Dans le Manuel de réflexion, l'UICN BRAO a défini des pratiques qui favorisent la durabilité sociale des investissements ou interventions des projets GRN. Il s'agit, notamment, de la recherche-action locale, de la gestion alternative des conflits, du développement organisationnel, de l'apprentissage par l'action, de la concertation et de la négociation. Les modalités opérationnelles de mise en œuvre de ces pratiques, qui auront été testées dans le cadre de la recherche-action avec un ensemble de projets partenaires du REDUSO, seront capitalisées et constitueront une base technique pour influencer les démarches des projets et programmes aussi bien que les politiques nationales et régionales

Pour imprimer des changements significatifs dans les politiques et les stratégies nationales et régionales de LCD et GRN, le Consortium UICN-CILSS-UEMOA devrait également être en



possession d'informations objectives fiables sur la manière dont les projets de LCD/GRN dans leur ensemble, mais également les gouvernements et les institutions sous-régionales prennent les mesures nécessaires pour favoriser la durabilité sociale des investissements de LCD ou de GRN. Cela suppose une réelle capacité à analyser les mesures politiques ou législatives sous l'angle de leurs impacts potentiels ou réels en matière de responsabilisation des populations locales dans la GRN, d'équité dans l'accès aux ressources et dans le partage des rôles et des bénéfices. Cela permettrait d'apporter des corrections à certaines orientations nationales comme les Plans d'Action Nationaux de LCD ou régionales qui jusqu'à présent ont davantage mis l'accent sur les changements biophysiques à imprimer.

Le travail de suivi à plus grande échelle de la prise en compte de la dimension sociale dans les projets et les politiques se fera essentiellement sur la base d'un travail documentaire et d'enquête, il n'empêche qu'il devrait suivre la même logique que celle appliquée pour les activités recherche-action, à savoir :

- Un ciblage des projets, politiques ou législations environnementales : contact préliminaire avec les responsables (ONC, CILSS, CEDEAO, UEMOA...)
- Un établissement de mémorandum de compréhension (convention)
- Une élaboration conjointe des termes de référence et l'analyse préliminaire avec critères et moyens d'analyse – Identification des critères et indicateurs applicables -
- Une analyse préliminaire de la DSO selon les groupes d'intérêt – Identification des points forts et faibles, des contraintes et des opportunités – Identification participative des mesures correctives
- Une information, communication, plaidoyer et lobbying pour une réelle prise en compte des facteurs de DSO dans les politiques.
- Un suivi des effets des actions de plaidoyer
- Une analyse des leçons tirées sur la pertinence et l'efficacité de la démarche et des outils : pertinence, applicabilité, efficacité et intérêt pour cette échelle d'intervention

Les critères d'appréciation de la durabilité sociale et des mesures de progrès en la matière dans les projets, politiques nationales et régionales devront être convenus conjointement par les différents groupes d'acteurs.

Au cours de la deuxième année du projet REDUSO, lorsque les activités de recherche-action et de suivi seront suffisamment avancées, il sera nécessaire d'engager des concertations avec les projets, programmes et institutions concernés sur des activités du REDUSO. Il s'agira d'identifier à la fois les meilleures méthodes opérationnelles pour appliquer des pratiques sur le terrain qui favorisent la durabilité sociale des actions de LCD, mais également des politiques nationales et régionales qui favorisent la responsabilisation des populations locales dans la GRN, l'équité dans le partage des bénéfices entre les différents acteurs, la reconnaissance des droits et des savoirs traditionnels.

Ce système de concertation devra être surtout un mécanisme de capitalisation des connaissances, expériences et acquis en matière de DSO. Ce sera également l'occasion de discuter de la perception des partenaires associés par rapport au processus de recherche-action et de suivi ainsi que de la pertinence des méthodes choisies pour évaluer l'impact des pratiques et des politiques en matière de DSO. Ce système de concertation devra être interactif, informatif et formatif et d'accès facile à tous ceux qui font de la DSO une dimension essentielle de leurs stratégies d'intervention.

Comme aboutissement de ce processus de concertation, un atelier de travail permettra de présenter les premiers résultats des travaux de recherche-action sur le terrain et de suivi des politiques.



Chaque pays sera représenté par le gestionnaire et le chargé de suivi-évaluation des projets et programmes – tests, les chargés de suivi-évaluation des ONG, 1 ONG et 1 OP, soit environ 5 à 6 personnes. Le nombre de participants n'excédera pas 40 personnes.

Une fois les résultats des activités de recherche-action et de suivi validés et partagés, le projet passera à une étape de capitalisation. Il s'agira en réalité, d'actualiser et de compléter le manuel de réflexion avec les résultats des travaux de recherche-action sur le terrain et de suivi des politiques. La publication du manuel pourra se faire dans la forme actuelle. Cependant, il paraît judicieux de tenir compte de la diversité des acteurs concernés par la durabilité sociale. Ainsi, au document initial, devra être ajouté des synthèses simplifiées et autres extraits didactiques facilement diffusables.

Une fois le manuel de réflexion actualisé et les synthèses produites, la collecte d'informations et de données sur la DSO dans les actions de terrain et les politiques restera systématique tout au long du projet pour maintenir une situation régulière sur la prise en compte de la DSO en Afrique de l'Ouest (cf. rôle de l'observatoire régional qui sera mis en dans le cadre de l'activité 3 « sensibilisation, plaidoyer et lobbying »).

### 3.2.2.2 Sensibilisation, Plaidoyer et lobbying (et renforcement des capacités)

L'activité sensibilisation, plaidoyer et lobbying a pour objet de faire connaître les pratiques sociales qui favorisent la pérennité des actions de LCD et de les faire adopter par tous les groupes d'acteurs, selon leur niveau d'intervention, dans leurs initiatives quotidiennes. La réalisation de cette activité reposera sur les expériences capitalisées dans les processus de recherche-action et de suivi des activités 1 et 2.

Pour chacun des niveaux d'intervention, il s'agira d'induire des changements de comportements, ou des réflexes quant à la prise en compte de la dimension sociale dans les stratégies de LCD et de GRN pour favoriser la durabilité dans les investissements. Plus concrètement il s'agira de promouvoir les approches sociales (développement organisationnel, planning à la base, négociation, gestion des conflits, recherche-action locale, apprentissage par l'action etc) et les méthodes de leur mise en œuvre de façon à faire de la DSO un instrument pour les acteurs impliqués.

#### *a) Au niveau local,*

En dehors des projets partenaires du REDUSO pour l'activité 1 (recherche-action) qui bénéficieront de formations et d'appui -conseils de proximité pour l'ensemble des acteurs impliqués (populations, services techniques ou agents du projet), le projet s'efforcera de faire connaître, aussi bien, aux bénéficiaires qu'à l'encadrement des projets de LCD en cours dans la sous-région, les bonnes pratiques, les expériences réussies et les leçons tirées en matière de pérennisation des actions de LCD.

L'information et la sensibilisation des acteurs impliqués dans les projets et programmes peuvent prendre plusieurs formes selon les groupes cibles : réunion d'information, animation, médias ruraux, bulletins d'information, brochures et autres documents, voyages d'échange. Les cibles au niveau local seront principalement les projets collaborant sur une base partenariale dans le cadre de la recherche-action, les projets LCD-GRN des bureaux de l'UICN, du CILSS et des membres du réseau REDUSO.

#### *b) Au niveau national,*

Le Projet REDUSO se fonde sur le principe que la durabilité sociale des investissements de LCD ou de GRN peut être gravement compromise par des mesures politiques, législatives ou réglementaires



inappropriées. C'est pour cela qu'il s'engagera dans l'activité 2 (suivi-capitalisation) dans un processus d'analyse et de réflexion sur les facteurs politiques, législatifs ou institutionnels pouvant avoir une influence positive ou négative sur la bonne gouvernance dans la GRN, l'équité dans la distribution des avantages et des bénéfices ainsi que dans gestion des conflits fonciers. Les résultats de ces réflexions et analyses seront mis à la disposition des acteurs qui influencent l'élaboration ou l'actualisation des PAN/LCD et autres politiques environnementales afin que la durabilité soit considérée comme une base de planification et d'évaluation des actions.

Les cibles seront à la fois les structures en charge de la définition des politiques environnementales ou de développement rural (ONC, points focaux des Conventions Internationales issues de RIO etc.), mais également, les représentations nationales de la société civile, les ONG, les services de recherches et autres organismes qui peuvent influencer le contenu des politiques. Le plaidoyer et le lobbying pour ces acteurs et à ce niveau national, peuvent prendre plusieurs formes : formation, séminaires, ateliers, groupes de discussion, voyage d'échange inter-pays, appui à la mise en œuvre de réformes de politique ou de mesures diverses.

Le Projet devra, également, veiller à créer les conditions qui permettront de maintenir la contribution des gouvernements même après l'arrêt du financement extérieur. Ce qui implique une dynamique réelle de défense des principes et de la démarche de la durabilité sociale. A ce niveau, les partenaires du projet REDUSO, qui auront, en trois ans, l'opportunité d'acquérir une expertise suffisante en matière d'analyse de la DSO, devront être mis à contribution..

#### *c) Au niveau Régional,*

Le projet devra permettre d'entamer un processus de concertation et d'échange avec différents groupes d'acteurs régionaux relativement à la situation de la DSO dans la sous-région. Cette concertation se fera à travers la mise en place d'un observatoire sur la DSO à l'échelle ouest africaine. Cet observatoire servira autant comme pourvoyeur d'informations (en lien avec la activités 2 « suivi et capitalisation ») que comme élément de pression (pour cette activité 3).

Il s'agira d'un réseau informel formé d'un noyau dur et organisant des rencontres périodiques au niveau régional. Le noyau dur sera constitué de l'UICN-BRAO, du CILSS, de l'UEMOA, des Réseaux Régionaux de la Société Civile et des points focaux du REDUSO dans les pays. Les activités de plaidoyer et de lobbying consisteront à organiser des rencontres périodiques sur la DSO à l'échelle régionale, d'identifier des mesures pouvant faire l'objet de décisions au niveau régional et d'une meilleure implication des institutions régionales à travers les réunions, séminaires, ateliers, conférences, des publications sous différentes formes

Pour cette activité le projet s'appuiera sur l'observatoire dont les instruments de travail seront les produits des autres activités du projet. Il prendra la forme au départ d'un Groupe Consultatif d'Appui au REDUSO animé par les institutions régionales que sont le CILSS et l'UEMOA. Les échanges au sein du groupe se feront à travers des forums électroniques de discussions et d'ateliers au cours desquels il sera fait le bilan de la situation de la DSO dans les politiques, projets et programmes GRN de la région. Ces ateliers seront annuels. Ils seront sanctionnés par des suggestions aux gouvernements, aux Organisations d'Intégration régionale qui pourraient les traduire en la forme qu'ils jugent la plus approprié : directives, recommandations, textes juridiques ou réglementaires etc.

#### *d) renforcement des capacités pour un plaidoyer et un lobbying en faveur de la DSO*

Les activités de sensibilisation, plaidoyer et lobbying s'inscrivent dans un processus de changement de comportements qui touche tous les groupes d'acteurs de la LCD : ONC, services techniques



centraux et déconcentrés, agents de projets et bénéficiaires, ONG et différentes activités de la société civile. Cela nécessitera que ces acteurs soient initiés à la démarche d'analyse de la durabilité sociale (testée dans les activités 1 et 2 du projet), à l'utilisation des pratiques favorisant la DSO et qu'ils soient sensibilisés sur les impacts des politiques et des législations en matière de DSO.

En dehors des ateliers et séminaires, des concertations périodiques entre acteurs, des échanges sous forme de forums électroniques, des campagnes d'information et de diffusion de documents, le projet négociera, pour s'inscrire dans le cadre de formations plus formelles, l'inscription de modules de formation à la durabilité sociale des actions de LCD/GRN dans les institutions de formation spécialisées (IPD-AOS, INADES Formation, 3<sup>ème</sup> cycle des Ecoles d'Agronomie, fin de Cycle des Ecoles professionnelles d'Agriculture ou de Eaux et Forêts).

### **3.2 3 Résultat 3 : Le projet est géré de façon efficiente**

La gestion du projet comporte aussi bien la mise en place du personnel, l'identification des sites et des partenaires ainsi que la gestion courante du projet. La première étape dans la mise en œuvre du projet est le recrutement du Personnel. Celui-ci, une fois mis en place, entamera une tournée d'information dans les pays cibles afin d'identifier les partenaires potentiels, en particulier, ceux devant être impliqués dans la mise en œuvre de la recherche-action. Mais le démarrage du projet ne sera effectif qu'après l'atelier régional de lancement. Cet atelier qui sera organisé, à Ouagadougou, sera mis à profit pour : i) présenter la démarche et les outils développés dans le Manuel de Réflexion sur la Durabilité Sociale, ii) convenir d'une grille d'analyse et d'un canevas de capitalisation et iii) échanger sur les principes et processus de partenariat pour le développement d'un système d'information, de capitalisation et de prise de décision complémentaire

## **IV. LES PROMOTEURS DU PROJET**

### **4.1 L'UICN – BRAO**

L'Union mondiale pour la nature (UICN) est une institution dans laquelle des Etats, des Organismes Publics et des ONG se sont unis pour bâtir « un monde juste qui valorise et conserve la nature ». En Afrique de l'Ouest, l'UICN compte 36 membres et y dispose d'un Bureau Régional), installé au à Ouagadougou au Burkina Faso, depuis 1997, 5 Bureaux Nationaux<sup>2</sup>, 1 Bureau de Liaison (Mauritanie) et 2 Bureaux de Projet( Bénin et Ghana et Nigeria).

Présente en Afrique de l'Ouest, depuis 1984, l'UICN a pour mission d' «encourager un environnement politique, économique et social à même de promouvoir la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles terrestres et maritimes, la conservation des sols et la biodiversité, avec et au bénéfice des populations ». Pour ce faire, l'UICN-BRAO conduit, en relation avec une multitude d'acteurs, une quinzaine d'opérations et de projets qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie d'intervention logique de l'Union. La Connaissance, L'Habilitation, la Gouvernance sont le fondement de cette stratégie.

Sur la base de cette stratégie, le BRAO a élaboré un nouveau Programme Régional pour la période 2005-2008, en cours de validation. Ce Projet tient compte de la longue expérience et des acquis de l'UICN en Afrique de l'Ouest où elle intervient depuis environ 20 ans.

Le projet REDUSO, du fait de son caractère transversal devrait contribuer significativement à l'atteinte de ces différents objectifs fixés à travers ce programme.

---

<sup>2</sup> Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal



## 4.2 Le CILSS

Le Comité Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS) est une organisation intergouvernementale créée le 12 septembre 1973. Il regroupe neuf (9) pays sahéliens : Burkina Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad. Le CILSS dispose d'un Secrétariat Exécutif basé à Ouagadougou au Burkina Faso et de deux institutions spécialisées, l'Institut Sahel pour les recherches agronomiques et démographiques et le Centre Régional AGRHYMET pour la formation et à Niamey au Niger, l'information en agrométéorologie et le suivi des récoltes à Bamako au Mali.

Le CILSS est l'un des points focaux de la CCD pour la région ouest africaine. A cet effet, avec la CEDEAO, il est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du Projet d'Action Sous Régional (PASR) en Afrique de l'Ouest et au Tchad

Le CILSS mène actuellement une série d'actions qui s'inscrivent dans la même démarche que l'UICN, en matière de durabilité sociale. Depuis 1989, le CILSS fait la promotion de la décentralisation et de la bonne gouvernance dans la gestion des ressources naturelles. Il s'agit surtout, pour lui, de favoriser l'accroissement de la participation des populations, l'amélioration du cadre législatif et institutionnel, le renforcement des capacités des acteurs à la base. Depuis 1998, le CILSS met en œuvre, avec l'appui financier du CRDI, un Projet de Communication participative en appui à la lutte contre la désertification au Sahel. Le Projet entre dans le cadre de l'application des directives de la CCD d'adopter une démarche participative basée sur l'information et la communication. Il est mis en œuvre à titre expérimental au Burkina et au Tchad. Tout comme le REDUSO, le projet repose sur un système de recherche-action qui permettra de tirer des leçons pour son extension dans les autres pays.

## 4.3 L'UEMOA

L'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a été créée le 10 janvier 1994. Elle regroupe huit Etats ayant une monnaie commune, le Franc CFA. Ses Etats membres sont: le Bénin, le Burkina Faso, la-Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

L'Union vise l'intégration sous-régionale, dans un espace unifié. La Commission de l'UEMOA est chargée de la mise en œuvre du processus d'intégration.

Les chantiers de l'UEMOA s'organisent autour des principaux axes ci-après :

- ⇐ l'harmonisation des législations et réglementations, en vue d'une adaptation du cadre juridique et fiscal des affaires au nouvel environnement ;
- ⇐ la surveillance multilatérale des politiques macro-économiques permettant aux Etats membres d'exercer un droit de regard mutuel sur leurs politiques économiques, en vue de faire face, rapidement, aux éventuels déséquilibres macro-économiques préjudiciables à la stabilité monétaire;
- ⇐ la réalisation d'un marché commun, caractérisé par une libre circulation des produits originaires entre les Etats membres ainsi que par un Tarif Extérieur Commun (TEC), des règles communes de concurrence et une politique commerciale commune dans les relations des Etats membres avec les pays tiers;

⇐ la mise en œuvre de politiques sectorielles communes dans les principaux domaines (Aménagement du territoire, Transports et Télécommunications, Développement Rural et Environnement, Développement Social, Energie, Industries et mines).

De part son mandat, l'UEMOA, par voie de règlements, directives et /ou de décisions, peut définir des actions communes permettant l'amélioration de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité, sans qu'il ne soit nécessaire que ces actes soient ratifiés par les parlements des pays de l'UEMOA. De ce fait, les domaines qui caractérisent la durabilité sociale tels que la Gouvernance, la Communication, l'équité, la gestion des conflits fonciers, à caractère transfrontalier et le respect du genre sont des domaines où la convergence est souhaitable au niveau des pays de l'Union. C'est ce qui justifie l'intérêt par l'initiative du Projet REDUSO.

## V. ORGANISATION ET GESTION DU PROJET

### 5.1 La zone d'intervention

Elle couvrira 10 pays. Il s'agit en tout premier lieu des pays anciennement couverts par le REDUSO (Burkina Faso, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal). En effet, il est nécessaire de capitaliser les acquis dans ces pays et satisfaire un tant soit peu les attentes des partenaires. Par ailleurs les actions du REDUSO déjà entamées au Sénégal pourraient s'étendre au pays voisin, la Gambie qui est un pays du CILSS. Enfin, pour dépasser la limitation erronée du Sahel aux pays du CILSS et faire face aux sérieux problèmes de désertification dans le nord-Bénin, notamment dans les villages riverains au parc du W du Niger, le Bénin pourrait être inclus dans le projet. L'inclusion de ce dernier pays contribuera à une harmonisation des politiques de gestion du parc du W entre avec le Niger et le Burkina Faso anciennement couverts par le projet.

### 5.2 Dispositif Institutionnel

L'UICN-BRAO assurera la gestion administrative et financière à travers une équipe dirigée par un Coordonnateur (trice) de projet. Celui (ou celle) - ci coordonnera toutes les activités du projet au nom du Consortium. Cette personne aura la responsabilité de la réalisation des activités de plaidoyer et de lobbying. Elle sera assistée par une personne en charge des activités de suivi-évaluation et d'un assistant de projet.

#### *Organisation*

Au niveau central, le dispositif est composé de :

- **Un organe d'orientation** constitué par les représentants des institutions partenaires (UEMOA, CILSS, UICN) et le bailleur de fonds du projet, Il se réunit au moins une fois par an. Il arrête le projet annuel et le budget. Il adopte les rapports d'activités et définit les orientations en matière de plaidoyer et de lobbying. Il aura la responsabilité de l'organisation des conférences régionales et internationales d'importance stratégique pour la promotion de la DSO dans les politiques nationales et régionales.
- **Un Comité Technique et Scientifique** : Il est constitué d'un noyau dur constitué par le BRAO, le CILSS, l'UEMOA, et pourra s'ouvrir à des personnes ressources identifiées pour leur compétence et intérêt pour la thématique. Basé au niveau de la coordination du projet, le CST est chargé d'examiner au plan scientifique et technique la démarche d'analyse et de réflexion. Le CST donne des avis et conseils aux différents organes du projet. Le CST donnera un avis



motivé sur la qualité des activités d'investigations et d'analyse. Il approuve la pertinence des conclusions des études pour le compte de l'organe d'orientation.

- **un organe d'exécution** constitué d'un (e) coordonnateur (trice), d'un chargé du suivi-évaluation et d'un assistant de projet.
- Le coordonnateur (trice) de projet a la responsabilité de la mise en œuvre des orientations et directives du Comité d'Orientation. Il ou elle a une liaison hiérarchique directe avec le Directeur du BRAO auquel il rend compte régulièrement. Il ou elle dispose du staff administratif et du personnel de l'UICN. Il ou elle a pour subordonnés et collaborateurs 1 conseiller chargé du suivi-évaluation au niveau central.
- Le chargé de la Capitalisation et du Suivi aura la responsabilité de la coordination de la mise en place du système d'information et de la coordination des activités de DSO avec les institutions compétentes en matière d'observatoire sur la désertification.

Dans les pays d'intervention, le projet travaillera avec l'appui des points focaux qui peuvent être une ONG, un Bureau de l'UICN, un organisme public ou privé avec lequel le BRAO aura des relations contractuelles pour la mise en œuvre de certaines activités du Projet. Par ailleurs les membres des réseaux mis en place au cours de la phase1 du REDUSO pourront être mis à contribution :

- **1 point focal** Il sera identifier dans chaque pays d'intervention. Il interviendra bénévolement et bénéficiera de frais de gestion sur des activités ponctuelles du projet.– Le point focal peut être un bureau de l'UICN, une ONG, un service de l'administration forestière ou un projet ayant un but similaire à celui du REDUSO
- **les membres des réseaux nationaux REDUSO** : interviendront bénévolement ou à travers des contrats ponctuels pour des tâches spécifiques dévolus par le projet. Ainsi, dans le cadre des initiatives diverses du projet, aux niveaux local, national et régional les membres du réseau REDUSO pourront être associés pour exécuter certaines tâches en fonction de leur compétence et de leur qualification. Il s'agit notamment de l'analyse préliminaire de la durabilité sociale, le renforcement des capacités, le système de veille et même dans certaines actions de plaidoyer et de lobbying. Il appartiendra à l'équipe de gestion du projet d'agir au cas par cas dans les différents pays en fonction du degré d'engagement et de mobilisation des membres du réseau et de la disponibilité financière.

### **5.3 Rôles et Responsabilités des partenaires**

#### **a) le BRAO**

L'UICN – BRAO assurera la tutelle administrative du projet et assurera au nom des trois partenaires impliqués la mise en œuvre du projet. En tant que maître d'œuvre il a la responsabilité de rendre compte régulièrement à l'organe d'orientation. Au nom de celui-ci et sous réserve de l'accord des parties prenantes, le BRAO rendra compte aux bailleurs de fonds engagés de l'état d'avancement des activités du projet.

Le BRAO recrutera pour les besoins du projet, le Staff nécessaire soit à temps plein, soit à temps partiel et s'occupera de la logistique (location de bureaux, achat de moyens de transport ..). Il garantira la disponibilité de ses bureaux nationaux et de ses projets à concourir activement à la réalisation des activités.



## **b) Le CILSS**

Le CILSS participera à la mobilisation des ressources nécessaires au projet. En tant que membre de l'organe d'orientation, il participera à la définition de la politique générale du REDUSO et à ses choix stratégiques et scientifiques selon des modalités à définir dans le cadre du protocole d'accord tripartite entre les parties prenantes. (Voir Annexe)

Le CILSS co-organisera avec le BRAO et l'UEMOA toutes les réunions régionales de réflexion, d'information sur la démarche et les acquis du projet. Il participera activement aux missions de plaidoyer et de lobbying et oeuvrera pour que les conclusions pertinentes du REDUSO soient connues de ses instances (Réunion des Experts, Conseil des Ministres, Sommet des Chefs d'Etat) et de celles de la CEDEAO ou de toute autre organisation inter-étatique. Le CILSS fera également la promotion de la philosophie et des acquis du REDUSO auprès des réseaux de la Société Civile avec lesquels il collabore étroitement et également auprès de ses différents bailleurs et partenaires.

En tant que point focal régional du secrétariat de la CCD, le CILSS oeuvrera pour que les acquis du projet soient portés à la connaissance des autres parties prenantes de la CCD et qu'effectivement dans le PASR, toutes les précautions soient prises pour assurer la durabilité des investissements de LCD et GRN. Le CILSS garantira l'implication et la participation de ses points focaux et partenaires dans les pays et cofinancera certaines initiatives à travers les projets et les programmes dont il assure la gestion.

## **c) L'UEMOA**

L'UEMOA participera également à la mobilisation des ressources. Dans la limite de ses propres ressources, il pourra contribuer au co-financement du projet ou certaines de ses initiatives comme les réunions régionales de réflexion et d'information ou les activités de plaidoyer et de lobbying.

L'UEMOA sera également membre de l'organe d'orientation. Il co-organisera des réunions régionales et participera à la promotion de la démarche et des acquis du REDUSO. Il aura notamment, la responsabilité de veiller à ce que dans les politiques sectorielles de développement rural (agricole, environnement, élevage, ...) toutes les précautions nécessaires soient prises au regard des exigences de la DSO. Les informations et observations pertinentes sur l'état de la DSO dans les politiques nationales seront portées à la connaissance des instances de l'UEMOA. Il participera activement aux missions de plaidoyer et de lobbying et oeuvrera pour que les conclusions pertinentes du REDUSO soient connues de ses instances (Réunion des Experts, Conseil des Ministres, Sommet des Chefs d'Etat). De part ses relations, l'UEMOA pourra également faciliter les interventions du REDUSO dans les pays membres.

## **d) Les Points focaux pays**

Les points focaux sont des organisations ou institutions avec lesquelles le BRAO collabore dans le cadre de la mise en œuvre du REDUSO. Les points focaux peuvent être une ONG, un bureau de l'UICN ou toute autre institution ou organisation publique ou privée. Ils servent de points d'ancrage aux activités et de relais avec les différents groupes cibles et acteurs impliqués dans les activités du projet. Le point focal n'est pas un salarié du REDUSO, il ne reçoit aucune rémunération ou indemnités. Par contre les charges induites par les activités du projet sont en partie ou en totalité couvertes.

### ***e) Les réseaux nationaux REDUSO***

Les réseaux REDUSO mis en place dans le cadre de la première phase seront sollicités autant que nécessaire dans les activités des trois activités du projet en particulier pour l'établissement des situations de référence, le renforcement des capacités, la promotion de la démarche et l'information sur les progrès réalisés dans chaque pays en matière d'intégration de la dimension sociale dans la LCD et la GRN.

## **VI. IMPACTS ATTENDUS DU PROJET**

Les principaux impacts attendus du Projet sont :

### ***Au niveau des Projets LCD et GRN partenaires du REDUSO :***

- Une modification des approches et stratégies d'intervention dans le sens d'une plus grande prise en compte des critères de DSO
- Une plus grande garantie de pérenniser les investissements de LCD et GRN à travers des effets plus importants aux plans de la Gouvernance dans la GRN, de la Communication sociale, la gestion des conflits, l'équité et la prise en compte du genre.

### ***Au niveau des Organisations Paysannes et des autres acteurs de la société civile :***

- Une plus grande conscience et connaissance des questions de durabilité sociale dans la LCD et la GRN
- Une capacité à analyser les mesures politiques et les interventions des projets et programmes GRN et LCD au plan de la DSO et à faire connaître leur perception sur la DSO des Investissements en GRN et à négocier avec les acteurs (gouvernements et les projets) pour les faire accepter.
- Un plus grand investissement des populations bénéficiaires dans la LCD et la GRN

### ***Au niveau des acteurs gouvernementaux***

- La prise en compte effective de la DSO dans les directives et mesures politiques permettant de renforcer la gouvernance locale des ressources naturelles, la communication sociale, la gestion des conflits et l'équité dans l'accès aux ressources et dans la distribution des avantages, des rôles et des responsabilités selon le genre.
- L'intégration de la DSO dans les rapports nationaux présentés à la Conférence des Parties par les Organismes Nationaux de Coordination pour la mise en œuvre de la CCD.

### ***Au niveau des acteurs intergouvernementaux (CILSS et UEMOA)***

- Une attention accrue aux critères de DSO lors de l'élaboration et de l'évaluation des politiques environnementales et agricoles et des projets régionaux ou transfrontaliers de LCD et GRN
- Des directives et mesures pertinentes favorisant la pérennisation des investissements en LCD et GRN et minimisant les conflits dans l'utilisation des ressources pastorales des zones humides et autres écosystèmes transfrontaliers.



### *Au niveau de l'UICN*

- La pérennisation des investissements réalisés dans le cadre des projets conduits par les bureaux nationaux
- L'amélioration des connaissances sur les facteurs influençant la conservation de la nature, des éléments de la biodiversité
- Une plus grande capacité à influencer sur les politiques et projets GRN et LCD en Afrique de l'Ouest
- Le renforcement des relations entre l'UICN et les Institutions Intergouvernementales Régionales (CILSS et UEMOA) d'une part et entre l'UICN et les ONG et les Organisations Régionales de la Société Civile d'autre part.

## VII. COUT DU PROJET

Le Coût total du Projet est réparti comme indiqués dans le tableau suivant :

Activités	An 1	An 2	An 3	Total
<b>1 Recherche-action</b>	<b>236 222</b>	<b>201 960</b>	<b>127 046</b>	<b>565 228</b>
Rencontrer des partenaires techniques et établir des partenariats avec une dizaine de projets de LCD/GRN	50 000	20 000	0	70 000
Réaliser des études diagnostiques sur la DSO dans les pratiques des partenaires	86 122	40 000	0	126 122
Elaborer un plan d'action avec chaque projet partenaire pour renforcer sa démarche en matière de DSO	50 000	21 000	0	71 000
Organiser des sessions de formation et d'appui-conseil au bénéfice des projets partenaires.	50 100	120 960	127 046	298 106
<b>2 Suivi et Capitalisation</b>	<b>48 035</b>	<b>125 827</b>	<b>130 827</b>	<b>304 689</b>
Identifier les projets, politiques et législations qui feront l'objet d'un suivi sur la DSO	5 000	0	0	5 000
Etablir les critères d'appréciation et les indicateurs de la DSO avec les partenaires impliqués dans le suivi	8 035	0	0	8 035
Organiser des échanges avec les partenaires nationaux et sous-régionaux pour identifier les insuffisances des politiques et législations retenus au plan de la DSO.	5 000	5 000	5 000	15 000
Organiser des concertations avec les projets et institutions parties prenantes du REDUSO pour tirer les leçons apprises du suivi de la DSO dans les projets et politiques	5 000	10 827	5 827	21 654
Capitaliser les meilleures pratiques	20 000	100 000	120 000	240 000
Mettre en place à travers les institutions compétentes un système de suivi à long terme de la DSO dans les projets et les politiques (observatoire).	5 000	10 000	0	15 000
<b>3 Lobbying, plaidoyer</b>	<b>66 007</b>	<b>110 004</b>	<b>100 660</b>	<b>276 671</b>
Produire des outils de communication sur la DSO adaptés aux acteurs de la LCD	10 007	40 000	40 000	90 007
Organiser au niveau national des campagnes de communication sur les principes de la DSO sont organisées à différentes échelles (du local au régional)	20 000	40 000	40 000	100 000
Organiser des sessions de formations regroupant différents acteurs de la LCD.	10 000	10 004	10 660	30 664
Organiser des ateliers de concertation au niveau régional.	5 000	0	0	5 000
Mettre en place au niveau régional. l'observatoire de la DSO (qui correspond au système de suivi à long terme de la DSO)	3 000	0	3 000	6 000
Organiser à travers des institutions compétentes des modules sur la DSO	10 000	3 000	3 000	16 000
Organiser des concertations pour influencer les gouvernements pour une meilleure prise en compte de la DSO dans les politiques, législations et plans nationaux de LCD et et GRN	2 000	5 000	0	7 000
Organiser des forums pour inciter les institutions d'intégration régionales à prendre des initiatives renforçant la prise en compte de la DSO dans les politiques, projets et plans de LCD et GRN en Afrique de l'Ouest	2 000	2 000	0	4 000
Renforcer les capacités des sociétés civiles nationales et régionales à analyser la durabilité sociale des politique et des investissements de LCD et GRN	4 000	10 000	4 000	18 000
<b>4 Mise en œuvre du Projet</b>	<b>179 286</b>	<b>126 221</b>	<b>126 832</b>	<b>432 339</b>
Recruter et installer le personnel permanent du projet	30 000	0	0	30 000
Equiper (mobilier et matériel informatique) les locaux du personnel du projet	20 000	0	0	20 000
Organiser l'élaboration de la planification opérationnelle du projet	9 286	0	0	9 286
Assurer les charges de fonctionnement des différents organes du Projet	50 000	50 000	50 000	150 000
Assurer la formation du personnel	20 000	20 000	20 000	60 000
Assurer la participation du personnel aux conférences régionales et internationales	20 000	30 000	30 000	80 000
Assurer la supervision, le suivi et l'évaluation des activités du Projet	30 000	26 221	26 832	83 053
<b>Total I</b>	<b>529 550</b>	<b>564 012</b>	<b>485 365</b>	<b>1 578 927</b>
Frais de gestion	74 137	78 962	67 951	221 050
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>603 687</b>	<b>642 974</b>	<b>553 316</b>	<b>1 799 977</b>



## VIII. SUIVI ET EVALUATION

La Cellule de Coordination mettra en place un système de suivi et évaluation qui donnera l'état d'avancement du projet aussi bien au Comité de Pilotage et au Groupe d'appui qu'aux partenaires financiers.

Le suivi sera assuré à travers un système de rapportage trimestriel et par des missions de supervision de la cellule de coordination. Celles-ci se feront au moins une fois par semestre dans chacun des pays où s'effectuent les activités de recherche-action.

A mi-parcours, la troisième année, le projet fera l'objet d'une évaluation externe pouvant être précédée par une évaluation interne. L'évaluation externe à mi-parcours sera conduite par une équipe composée du bailleur, des institutions partenaires et de personnes ressources externes.

A la fin du projet, en Année 3, le projet fera l'objet d'une évaluation externe pouvant se dérouler dans les mêmes conditions que l'évaluation à mi-parcours.

Chaque année, le projet fera l'objet d'un audit financier et comptable mené par un Cabinet attitré et compétent, résident ou non au Burkina.

## IX. RISQUES /HYPOTHESES

Ils peuvent être internes et externes :

Les risques/hypothèses internes sont liés à la mise en œuvre du projet et sont relatifs à l'adhésion timide des points focaux, des projets partenaires et/ou de leurs bailleurs de fonds à la démarche proposée par le REDUSO. Ces risques peuvent être minimisés avec l'acceptation par le partenaire de la grille de lecture pour la recherche – action (Annexe 4) et la signature d'un protocole d'entente où les rôles et responsabilités de chaque partie sont clairement définis (Annexe 5).

Les risques/hypothèses externes sont des suppositions importantes liées à la faible vitesse de progression de la démocratisation de la vie socio-politique et la lenteur dans l'adoption de réformes sur la décentralisation, les droits fonciers, la législation forestière ou environnementale et les droits de la femme et des personnes vulnérables. Ces risques seront plus importants en cas d'instabilité politique et sociale. Cependant, ils sont minimisés par la relative stabilité politique et sociale qui règne dans un grand nombre de pays où devra intervenir le REDUSO.

## ANNEXES

### Annexe 1 : Cadre logique du projet

Les activités, les indicateurs et les sources de vérification sont décrits dans le cadre logique du projet présenté dans les tableaux ci-après.

#### Cadre logique du projet Durabilité sociale et gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest

##### *Cadre logique 1*

	DESCRIPTION	INDICATEURS	MOYENS DE VERIFICATION	Hypothèses
<b>Objectif à long terme</b>	Amélioration des systèmes de conservation et de gestion des ressources naturelles selon des principes d'équité et de responsabilité et dans une perspective d'allègement de la pauvreté	Etat des écosystèmes ;  Partage équitable des coûts et des bénéfices de la conservation et de la gestion des ressources naturelles entre tous les acteurs impliqués dans leur exploitation.	Documents Etude Suivi écologique (SIG, SIRN, SIE)  Document Système de veille de DSO ;	Les partenaires ont accepté de faire analyser leurs démarches  Il y a une stabilité politique dans les pays impliqués
<b>Objectif général du Projet</b>	La durabilité sociale devient une dimension essentielle des politiques, stratégies, projets et programmes de lutte contre la désertification, de gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest.	25 % des projets et programmes de LCD qui se montent dans la sous-région veillent à appliquer les démarches et instruments qui favorisent la DSO.  Tous les Plans d'Action Nationaux environnementaux font la promotion des démarches et instruments du REDUSO et favorisent la DSO.	Rapport système de suivi de la DSO (interne au projet).  Rapport des pays Parties touchés aux conventions environnementales.	Les partenaires ont accepté de faire analyser leurs démarches  Il y a une stabilité politique dans les pays impliqués
<b>Résultats 1</b>	Les outils d'analyse de la DSO adaptés au contexte des zones arides, semi-arides et sub-humides sont mis à la disposition des acteurs impliqués dans la GRN	Le REDUSO actualise le manuel sur les pratiques qui favorisent la DSO des actions de GRN (pratiques de développement organisationnel, de planning à la base, de recherche action locale, de négociation et gestion alternative des conflits etc....)	Manuel REDUSO actualisé et synthétisé.	Les critères d'analyse DSO sont acceptés par tous les acteurs impliqués



<b>Résultats 2</b>	La démarche et les outils de DSO développés sont appliqués dans les politiques nationales et régionales, les projets et programmes	Discussions électroniques réalisées  25 % des projets et programmes de LCD qui se montent dans la sous-région veillent à appliquer les démarches et instruments qui favorisent la DSO.  Tous les Plans d'Action Nationaux environnementaux des pays impliqués font la promotion des démarches et instruments du REDUSO et favorisent la DSO	Rapports sur les discussions Rapport système de suivi de la DSO (interne au projet).  Rapport des pays Parties touchés aux conventions environnementales.  Rapport système de suivi de la DSO (interne au projet).  Rapport des pays Parties touchés aux conventions environnementales.	
<b>Résultats 3</b>	Le projet est géré de façon efficiente	Le chronogramme des activités et le budget sont suivis de façon rigoureuse	Rapports d'activités annuels du projet.	La convention de financement est respectée par le partenaire financier

## Cadre logique 2

<b>Résultat 1</b> Les outils d'analyse de la DSO adaptés au contexte des zones arides, semi-arides et sub-humides sont mis à la disposition des acteurs impliqués dans la GRN			<b>INDICATEURS</b>		
<b>Activités principales</b>	<b>Produits</b>	<b>Participants</b>	<b>Temps nécessaire</b>	<b>Quand</b>	<b>Ressources financières</b>
Etablir des partenariats avec une dizaine de projets de LCD/GRN.	Dix accords de partenariat sont signés	Projets LCD, Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA	4 mois étalés sur les 2 premières années	Dès le démarrage du projet An 1 et au début de l'An 2	70 000 euros
Analyser les mesures prises par les projets partenaires pour favoriser la DSO de leurs actions	Rapports de diagnostic	Projets partenaires, Equipe REDUSO	6 mois	An 1, An 2	126 122 euros
Elaborer un plan d'action avec chaque projet partenaire pour renforcer sa démarche en matière de DSO	Un plan d'action REDUSO est disponible pour chaque projet partenaire	Projets partenaires, Equipe REDUSO	2 mois	An 1, An 2	71 000 euros
Mettre en œuvre des séances de formation	Au moins 50 % des acteurs concernés par les projets partenaires du REDUSO, (agents du projet, populations locales, des services techniques), maîtrisent les pratiques et méthodes de promotion de la DSO dans les actions de LCD	Projets partenaires, Equipe REDUSO	Au moins 2 formations de 5 jours pour 10 partenaires	An 1, An 2 et An 3	208 006 euros
Faire de l'appui-conseil périodique au profit des projets partenaires.	80 % des acteurs concernés par les projets partenaires du REDUSO, (agents du projet, populations locales, des services techniques), maîtrisent les pratiques et méthodes de promotion de la DSO dans les actions de LCD	Projets partenaires, Equipe REDUSO	Un suivi-appui tous les 6 mois pour 10 partenaires		100 000 euros



<b>Résultat 3</b> <i>Le projet est géré de façon efficiente</i>					
Recruter et installer le personnel permanent du projet	Personnel recruté (PV de recrutement Contrats)	Projets LCD, Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA	1mois	Au démarrage du projet An1	30 000 euros
Equiper (mobilier et matériel informatique) les locaux du personnel du projet	Bureaux équipés et fonctionnels	Projets partenaires, Equipe REDUSO	1mois	Au démarrage du projet An1	20 000 euros
Organiser l'élaboration de la planification opérationnelle du projet	plan d'action REDUSO	Projets partenaires, Equipe REDUSO	5jours	Au démarrage du projet An1	9 286 euros
Assurer les charges de fonctionnement des différents organes du Projet	Projet fonctionnel	Projets partenaires, Equipe REDUSO	Toute la durée du projet	An1, An2, An3	150 000 euros
Assurer la formation du personnel	Rapports de formation formations du personnel du projet	Projets partenaires, Equipe REDUSO	Au moins deux formation par an pour chacun des 3 membres du personnel	An1, An 2, An 3	60 000 euros
Assurer la participation du personnel aux conférences régionales et internationales	Rapports de participation à au moins 2 conférences sous-régionales et 2 internationales	Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA	Au moins 1 conférence par an pour les 3 partenaires	An1, An 2, An 3	80 000 euros
Assurer la supervision, le suivi et l'évaluation des activités du Projet	Rapports de missions de supervision, de suivi-évaluation périodiques et d'audits	Membres de l'organe d'orientation, auditeurs, Equipe REDUSO	1 mission de supervision par an, 2 suivi-évaluations semestrielles, 1 évaluation à mi-parcours (après 1 an et ½) deux audits annuels, 1 évaluation finale	An 1 , An 2, An 3	83 053 euros

Organiser des sessions de formation au niveau national.	Compte rendu des sessions de formation Rapports REDUSO	Projets LCD, Min. de l'Environnement Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA, structures spécialisées	12 mois en discontinu	An 2 , An 3	30 664 euros
Organiser des ateliers de concertation au niveau régional.	Comptes rendus	Projets LCD, Min. de l'Environnement, Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA	4 mois discontinus	An 2	5 000 euros
Mettre en place l'observatoire de la DSO au niveau régional	système de suivi à long terme de la DSO	Equipe et Réseaux REDUSO, CILSS, UEMOA, partenaires du suivi	3 mois	An 2 , An 3	3000 euros
Appuyer des instituts de formation professionnels dans l'intégration de modules sur la DSO dans leurs cursus	rapports	Equipe REDUSO et instituts impliqués	2 ans	An 2 , An 3	16 000 euros
Appuyer l'élaboration de lignes directrices en vue d'influencer les gouvernements à mieux prendre en compte la DSO dans les politiques, législations et plans nationaux de LCD et GRN	Lignes directrices	Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA et partenaires techniques	6 mois en discontinu	An 2 , An 3	7000 euros
Développer des activités de communication en vue d'inciter les institutions d'intégration régionales à prendre des initiatives sur la DSO dans les politiques, projets et plans de LCD et GRN en Afrique de l'Ouest	Rapports d'activités REDUSO PV de rencontres des organes des institutions	Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA et partenaires techniques	12 mois discontinus	An 2 , An 3	4 000 euros
Renforcer les capacités des sociétés civiles nationales et régionales à analyser la durabilité sociale des politiques et des investissements de LCD et GRN	CR des ateliers Documents d'analyse et plan d'action de la société civile ; Plan de communication	Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA, organisations sociétés civiles	12 mois discontinus	An 2 , An 3	18 000 euros



<b>Résultat 2</b> <i>La démarche et les outils de DSO mis au point sont appliqués dans les politiques nationales et régionales, les projets et programmes</i>					
Identifier les projets partenaires	Dix accords de partenariat sont signés	Projets LCD, Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA	1 mois	An 2	5 000 euros
Elaborer avec les partenaires les critères d'appréciation et des mesures de progrès en matière de DSO dans les projets et les politiques	Indicateurs et critères d'évaluation de la DSO	Projets partenaires, Equipe REDUSO	1 mois	An 2	8 035 euros
Analyser les projets LCD et les politiques, législations retenus sous l'angle de la DSO.	Plan d'action opérationnel du projet	Projets partenaires, Equipe REDUSO	5 jours	An 2	15 000 euros
Organiser les concertations avec les projets et institutions parties prenantes du REDUSO pour tirer les leçons apprises.	rapports	Projets partenaires, Equipe REDUSO, Partenaires du suivi	À définir	An 2, An 3	21 654 euros
Capitaliser les concertations	Documents de capitalisation, Manuel actualisé	Projets partenaires, Equipe REDUSO	A définir	An 2 , An 3	240 000 euros
Mettre en place un système de suivi à long terme de la DSO dans les projets et les politiques .	observatoire	Projets impliqués, Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA, Partenaires du suivi	A définir	An 2 , An3	15 000 euros
Produire des outils adaptés de communication sur la DSO	Outils de communication	Projets impliqués, Equipe REDUSO CILSS, UEMOA	A définir	An 2 , An 3	9 000 euros
Organiser des campagnes de communication sur les principes de la DSO à différentes échelles (du local au régional).	Compte rendu des campagnes Rapports REDUSO	Projets LCD, Min. de l'Environnement Equipe REDUSO, CILSS, UEMOA	12 mois en discontinu	An 2	30 664 euros

# ANNEXES



## **PROPOSITION D'UNE GRILLE DE LECTURE POUR LA RECHERCHE-ACTION** ( *A adapter avec les partenaires* )

La recherche-action envisagée dans le cadre de la mise en œuvre en œuvre du nouveau projet REDUSO se veut un processus d'apprentissage pondérant réflexion, action/formation de sorte à améliorer la situation dans une perspective de durabilité sociale des actions de gestion des ressources naturelles dans les zones arides. Assimilée à un modèle informel, qualitatif, réflexif, formatif, expérimental d'investigation, ce processus de recherche-action est sous-tendu par des repères méthodologiques dont la phase diagnostique (constats) constitue le point de départ.

La présente grille de lecture se veut un outil d'analyse du niveau d'intégration des principes et outils de mise en œuvre des approches sociales dans la gestion de ressources naturelles des zones arides. Elle constitue une base pour son adaptation ultérieure avec les partenaires, sachant que dans ce processus d'investigation, tout individu impliqué apporte une contribution.

Elle vise à établir une situation de référence à travers une analyse et une réflexion (formative) sur les constats, les tendances, les contraintes, atouts et opportunités pour la formulation d'hypothèses et l'identification de lacunes et plus tard la recherche de solutions appropriées en matière d'intégration du concept de durabilité sociale.

Cette grille de lecture s'inspire du manuel de réflexion sur la durabilité sociale publié par l'UICN/REDUSO et se base sur les approches et outils à promouvoir pour la durabilité sociale des actions de lutte contre la désertification et gestion des ressources naturelles dans les zones arides. Elle comporte trois (3) parties essentielles:

- description de l'institution- partenaire
- analyse de la mise en œuvre des conditions de durabilité sociale
- identification des opportunités et contraintes au regard de la durabilité sociale

### **I - DESCRIPTION DE L'INSTITUTION PARTENAIRE**

La durabilité sociale réside dans l'appropriation des actions, dans l'organisation du travail, dans les pratiques techniques et sociales. Cette première étape vise à fournir des informations sur les objectifs, l'historique et la méthodologie (approche) de travail utilisée par l'institution.

Elle comporte entre autres les éléments suivants:

[ présentation de l'institution: contexte, justification, évolution, durée, moyen de mise en œuvre et résultats  
[ méthode d'animation et de prise en compte des différents groupes d'intérêt: les structures de représentation des populations seront précisément décrites du point de vue de leur forme, de leur statut, de leur représentativité et de leur fonctionnement. Les motivations ayant guidé le choix du type de structure (notamment le choix de créer une nouvelle structure ou de s'appuyer sur des structures préexistantes) et le point de vue des opérateurs privés sur ces structures devront être relevés,  
[ profil et appréciation des capacités des ressources humaines d'appui-conseils ( aptitude à communiquer et à susciter la participation des communautés à la base[ activités mises en œuvre et résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés

### **II - ANALYSE DE LA MISE EN OEUVRE DES CONDITIONS DURABILITE SOCIALE**

La durabilité sociale est centrée sur les personnes et leur accès aux ressources dont dépend leur subsistance. Dans ce sens le capital humain et le capital social peuvent être alternativement considérés comme but à atteindre et/ou comme cadre d'intervention préalable. L'analyse, à ce niveau, consiste en une lecture sociale qui permet d'identifier un ensemble d'éléments auxquels il est nécessaire de porter attention afin de mieux comprendre les communautés et aide à saisir les facteurs associés aux institutions sociales, aux stratégies individuelles et aux actions collectives sur lesquels se fondent les interprétations des modes de gestion communautaires des ressources naturelles.

Deux niveaux d'analyse sont à considérer: l'institution partenaire (niveau politique-document de projet- et niveau opérationnel- mise en œuvre des actions par l'équipe d'appui conseils) et les groupes-cibles (communautés à la base)

Ainsi on analysera entre autres:

- ✓ **les institutions sociales, les stratégies individuelles et actions collectives:** à l'échelle locale, les institutions sociales correspondent à la capacité des individus à s'organiser entre eux. Elles représentent le capital social des localités. Les caractéristiques internes des institutions et des organisations permettent d'évaluer leur résilience, soit leur capacité d'adaptation aux facteurs externes ( choix collectifs et constitutionnels-règles-, intégration des couches les plus pauvres, les groupes marginalisés ou encore les genres. A ce niveau on évaluera les mécanismes de résolution et de prévention des conflits ainsi que le système graduel des sanctions géré localement et leur niveau de reconnaissance par les autorités gouvernementales.
  
- ✓ **Le système local de gouvernance, des règles de loi et le respect de la justice, y compris les lois traditionnelles et coutumières et les systèmes de gestion des ressources:** Il est évalué à travers les modalités de partage de pouvoir qui se développent à partir de structures formelles ou informelles. A cette même notion sont associés les dispositions pour une stabilité institutionnelle et législative et la cogestion. Ceux-ci peuvent varier de la cogestion, de l'autogestion, au modèle coopératif ou encore au modèle corporatif. Sachant que la cogestion est le modèle qui, elle servira de repère pour l'analyse à ce niveau. On évaluera entre autres:
  - outils d'appui à la médiation/ négociation/ clarification
  - outils de formalisation des consensus au niveau des règles de gestion foncière (l'oralité versus les supports écrits: procès verbal de palabre, cahiers de charges, règlements intérieurs, protocoles d'accords villageois, contrats etc....)
  - degré d'implication des communautés à la base et des autres acteurs impliqués à la démarche d'identification, de mise en œuvre et de suivi des actions (voir les 7 étapes de la participation)
  - degré de participation des communautés à la base et des autres acteurs impliqués aux processus décisionnels
  - dans quelle mesure les rôles et responsabilités des acteurs favorisent-ils la gestion décentralisée des ressources aux communautés locales?
  - dans quelle mesure le partage de pouvoir favorise-t-il l'émergence de conditions propices à une meilleure adhésion aux règles?
  - dans quelle mesure le modèle de gestion s'adapte le mieux aux situations locales et reconnaît l'existence d'un savoir écologique traditionnel et d'un système basé sur le droit coutumier?
  - degré de la participation des acteurs à l'exécution des décisions et la surveillance des progrès réalisés vers la gestion durable
  
- ✓ **Les mesures incitatives:** l'appropriation socialement durable des actions de lutte contre la désertification ou de gestion des ressources naturelles par les populations bénéficiaires s'inscrit entièrement dans l'optique du développement durable. Elle exige pour ce faire la gestion du social au regard des notions de satisfaction des besoins, d'utilité des écosystèmes, de la dimension temporelle qui invite à une vision à long terme des actions entreprises. Le développement d'opportunités économiques contribue au maintien ou à l'amélioration du bien être des populations dans le temps.  
L'analyse portera :
  - sur l'identification des opportunités économiques et les modèles de mesures incitatives
  - dans quelle mesure la distribution des coûts et bénéfices est-elle équitable?
  - A quel point ces mesures incitatives constituent-elles une solution durable, résiliente et efficiente?
  - A quel point ces mesures incitatives réduisent-elles ou favorisent une pression accrue des ressources?
  - A quel point ces mesures incitatives augmentent-elles ou diminuent la capacité d'organisation ou d'initiatives et enfin restreignent les possibilités de développement économique local des communautés elles-mêmes?



### **III - IDENTIFICATION DES OPPORTUNITES ET CONTRAINTES AU REGARD DE LA DURABILITE SOCIALE**

Sur la base des constats et de l'analyse au regard des conditions nécessaires et indispensables pour la promotion de la durabilité sociale, les opportunités et contraintes seront identifiées ainsi que des expérimentations portant sur des actions/ voies d'amélioration.

En terme d'opportunités, il s'agira d'identifier des initiatives développées ou potentielles susceptibles de favoriser une meilleure gestion du social.

Les contraintes sont les conditions ou dispositions pas du tout ou non suffisamment mise en œuvre et qui entravent la durabilité sociale.

Cet état des lieux sert aussi de situation de référence pour le suivi des indicateurs de durabilité sociale.

## PROPOSITION D'ACCORD DE PARTENARIAT

Entre

( Institution partenaire.....)

et

Le Projet "Renforcement de la durabilité Sociale et gestion des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest

L'institution partenaire.....

ET

Le Programme "Renforcer la Durabilité Sociale dans la gestion des ressources naturelles des zones arides", ci-après dénommé REDUSO, basé au Bureau Régional de L'UICN pour l'Afrique de l'Ouest BRAO

- ✓ conscients de l'importance majeure de la Convention internationale de lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification en particulier en Afrique, de l'annexe régionale pour l'Afrique et de la Résolution sur les mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique, adoptés le 17 juin 1994 par la 5<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental de négociation,
- ✓ conscients de la nécessité d'assurer l'intégration des trois dimensions, écologique, économique et sociale pour parvenir à un développement durable,
- ✓ convaincus que la durabilité sociale réside dans l'appropriation des actions, dans le changement du mode d'agir et dans les pratiques techniques et sociales
- ✓ conscients que les stratégies antérieures de lutte contre la désertification n'ont pu inverser le processus de dégradation des terres en raison de l'insuffisante prise en compte de la dimension sociale
- ✓ conscients que l'enjeu de l'appropriation de la gestion des ressources naturelles des zones arides par les populations suppose qu'au delà de la protection du capital écologique, les interventions et actions veillent au renforcement du capital humain et du capital social.
- ✓
- ✓ résolus à coopérer pour relever les défis liés à la réalisation la réalisation du bien-être, l'organisation et la mobilisation des populations pour l'action et l'inscription des actions et de leurs effets dans le long

sont convenus des dispositions suivantes:

**Article 1<sup>er</sup>** : objet du présent Accord de Partenariat

- a) Le présent accord de Partenariat se rapporte se rapporte à la collaboration entre .....(institution partenaire) et le REDUSO, et a pour but d'en déterminer le cadre général;



- b) L'objectif visé est d'assurer une mise en commun des efforts des deux parties en vue de la valorisation et l'amélioration des méthodes de travail de l'institution partenaire, dans une perspective de durabilité sociale des actions mises en oeuvre.

**Article 2:** Domaine de partenariat

Le partenariat entre les institutions porte, en particulier, sur les domaines suivants:

Recherche-action pour la mise en œuvre des approches sociales dans la lutte contre la désertification et la gestion des ressources naturelles  
Capitalisation et diffusion des meilleures pratiques  
Suivi des progrès réalisés vers la durabilité sociale

**Article 3:** Modalités du partenariat

Les activités qui seront réalisées dans le cadre du présent partenariat feront l'objet d'annexes spécifiques au présent Accord

Ces annexes définiront, pour toute actions à mener, sa nature, ses objectifs, sa durée, les moyens à mettre en œuvre, les apports financiers, matériels et humains des parties, les résultats attendus et leurs modalités d'utilisation, de diffusion et de valorisation.

Les deux parties conviennent de la possibilité, en cas de nécessité d'associer à la réalisation d'actions conjointes, des tiers au présent Accord de partenariat.

**Article 4:** Mécanisme de partenariat

L'exécution du présent Accord de partenariat est coordonnée par une instance de concertation composée :

pour l'institution partenaire.....

pour le REDUSO, d'une délégation conduite par le Représentant Régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest et le Secrétariat Exécutif du CILSS

Par ailleurs, les deux parties établiront un dispositif de concertation approprié concernant:  
l'élaboration des critères et indicateurs de durabilité sociale

- (i) la conduite de la lecture de l'institution partenaire au regard des principes de la durabilité sociale;
- (ii) l'identification et la planification des mesures correctives;
- (iii) la budgétisation estimative des activités de l'année en cours et des années à venir s'il y a lieu;
- (iv) l'approbation par les responsables des deux institutions du programme conjoint élaboré;
- (v) le dispositif de suivi-évaluation;
- (vi) l'identification de thèmes spéciaux éventuels à inscrire dans les activités des deux institutions
- (vii) la signature d'accords annexes au présent protocole.

**Article 5:** Modification de l'Accord de partenariat

a) Le présent Accord de Partenariat pourra être modifié après concertation entre les parties par échanges de correspondance;

Le présent Accord de Partenariat pourra être dénoncé par l'une des parties, à condition qu'un préavis de trois (3) mois ait été notifié par l'autre partie.

**Article 6 :** Entrée en vigueur

Le présent Accord de Partenariat signé en deux exemplaires originaux, en langue française (ou anglaise), celle-ci faisant foi, entre en vigueur dès qu'il aura été signé par les représentants autorisés des deux institutions.

Fait à Ouagadougou, le .....

L'institution partenaire

Le REDUSO